



Environnement

L'Agglo lauréate
«Territoire Engagé
Gaz Vert»

Mobilité

Le covoiturage
en plein essor

Habitat

Le bilan de la
première année
du PPRT

ÉDITO



L'assemblée communautaire vient d'adopter le budget 2023 de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Comme depuis 20 ans, les engagements financiers de l'Agglo ont avant tout été construits pour garantir un juste équilibre et une solidarité entre Ville et Campagne.

La première préoccupation est donc de poursuivre la présence des services publics intercommunaux sur tout notre territoire et d'assurer la plus grande proximité possible entre les 350 agents de l'Agglo et les usagers. Les élus ont aussi décidé de réserver cette année encore plus de 3 millions d'euros d'aides aux 38 communes membres de l'Agglo pour les soutenir dans leur fonctionnement et leurs investissements du quotidien. Ainsi, l'Agglo finance

jusqu'à 50% des dépenses d'équipement des petites communes, comme une part importante des constructions et aménagements plus coûteux des communes qui ont des projets plus conséquents.

Enfin, l'Agglo investira toujours directement sur l'ensemble de son territoire, comme par exemple pour l'essor des pistes cyclables urbaines et rurales. A Sarreguemines, elle conduira le chantier du Bliespark destiné aux écoles et associations de toutes les communes ou celui du nouvel Institut de Formation en Soins Infirmiers qui sera adossé aux deux hôpitaux. Sur les autres communes, l'Agglo poursuivra par exemple l'aménagement des cours d'eau ou des ouvrages de protection contre les crues ou engagera une réflexion sur l'extension de la piscine de Sarralbe. Vous assurant de l'investissement de tous les élus et de tous les agents à votre service au quotidien.

Bonne lecture à toutes et tous !

Roland Roth, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Quoi de neuf à la Médiathèque ?

Un nouveau service proposé à la Médiathèque : le prêt de jeux de société.

Il est possible d'emprunter jusqu'à 2 jeux de société pour une durée d'un mois. Il suffit de consulter la liste des jeux sur le site internet de la Médiathèque, de réserver ceux qui vous intéressent et de venir les récupérer lorsque vous aurez reçu le mail ou le SMS de confirmation. **Bon jeu à vous !**



Grande braderie de livres le samedi 13 mai de 10h à 17h. Entrée libre et gratuite.

Afin de renouveler ses collections et vous offrir toujours plus de nouveautés de qualité, la Médiathèque doit malheureusement se séparer de certains de ses documents. **Donnez-leur une seconde chance**, en flânant au cœur de notre grande braderie de livres et de CD d'occasion.



Fête mondiale du jeu le samedi 27 mai de 17h à 1h. Entrée libre et gratuite.

Que vous appréciiez les jeux de stratégie ou de hasard, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. **Quel meilleur endroit que la Médiathèque pour se divertir ?!**



Blind test musical le samedi 24 juin de 14h30 à 16h. Entrée libre et gratuite.

La Médiathèque fête la musique avec un blind test ! Vous chantez comme une casserole, mais vous avez une véritable oreille musicale ? Alors cette animation est pour vous ! Venez jouer entre amis, en solo ou en famille et défier d'autres aficionados de la chanson, **dans la joie et la bonne humeur.**



Sarre & Blies

n°61
MAI 2023

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.
99, rue du Maréchal Foch BP 80805 57208 Sarreguemines Cedex. www.agglo-sarreguemines.fr
Directeur de la publication : Roland Roth - Comité de rédaction : Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Christian Hector, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel - Crédit photos : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Adobe Stock. Conception graphique : Service communication de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Impression : Imprimerie l'Huillier, Florange.
Imprimé sur papier 100% recyclé. Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171. Tirage : 30 700 exemplaires.

Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil
communautaire du 8 décembre 2022

Les élus ont approuvé la subvention annuelle à accorder pour les 5 ans à venir, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027, à l'association Mosaïk Cristal TV.

Ce montant s'élève à 388 947 € par an. Ils ont également décidé de renouveler la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle entre la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, la Communauté de Communes du Pays de Bitche et Mosaïk Cristal TV pour cette même durée. **Les objectifs et les missions de la chaîne restent identiques à ceux fixés dans la première convention :**

- ▶ être un média de proximité, un instrument de communication pour le territoire et un outil de développement local dans un esprit de service ;
- ▶ réaliser des émissions quotidiennes, des reportages ou toutes autres émissions de télévision sur les compétences de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et la Communauté de Communes du Pays de Bitche, couvrir des manifestations organisées sur l'arrondissement et diffuser des reportages sur chacun des deux territoires.

Plusieurs autres subventions ont été accordées lors de ce conseil. Les élus ont ainsi validé :

- ▶ une subvention de **299 162,04 €** à l'Université de Lorraine afin de soutenir les différentes filières présentes sur le site délocalisé de Sarreguemines ;
- ▶ une subvention de **65 631,65 €** à la Mission Locale pour soutenir l'emploi ou la formation des jeunes ;
- ▶ une aide d'un montant global de **9 520 €** aux Amicales des Sapeurs-Pompiers du territoire intercommunal gérant une section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP). En maintenant un montant de 80 € par JSP, l'aide totale est ventilée comme suit :
 - 1 760 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Puttelange-aux-Lacs,
 - 1 520 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Jean-Rohrbach,
 - 1 440 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sarreguemines,
 - 1 280 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Rouhling,
 - 1 040 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sarralbe,
 - 880 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Woustviller,
 - 800 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Hambach-Roth,
 - 800 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Wiesviller.
- ▶ une aide de 80€ par Jeune Sapeur-Pompier est également accordée aux sections extérieures au territoire intercommunal, qui en ont fait la demande, mais dont l'un des JSP réside dans l'une des 38 communes membres.

▶ une aide d'un montant total de 4 000 € aux projets tutorés étudiants suivants :

- 1 200 € pour l'organisation, par l'association des étudiants Assistants Managers de Forbach, de la cérémonie de remise de diplômes de la promotion 2022 du département GACO et MLT de l'IUT de Moselle-Est Sarreguemines,
- 1 000 € pour le projet « Parcours de Vie, Parcours Citoyen » initié par le lycée Henri Nominé,
- 750 € pour l'organisation d'actions bilingues franco-allemandes à destination des publics scolaires par l'association Les amis de l'INSPE,
- 550 € pour la programmation des Journées des Arts et de la Culture de l'Enseignement Supérieur 2023 par l'association Les amis de l'INSPE,
- 500 € à l'association des étudiants du département MLT de l'IUT de Sarreguemines pour l'organisation d'un voyage humanitaire au Cambodge.

▶ une subvention de 1 000 € à l'Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public en vue d'organiser des actions de prévention et d'éducation à la sécurité dans les transports, pour l'année scolaire 2022/2023.

▶ une subvention de 400 € au Bassin d'Education et de Formation Sarreguemines Bitche, afin de soutenir le dispositif « Ensemble pour Entreprendre » pour les élèves décrocheurs du territoire de l'Agglo.

Ce qu'il faut retenir du conseil
communautaire du 02 février 2023

Une enveloppe 2023 de 100 000 € a été votée par les conseillers communautaires pour abonder le dispositif d'Aide Intercommunale à l'Investissement (A2i).

Qu'est-ce que A2i ?

Depuis 2019, l'Agglo verse chaque année des subventions individuelles à plusieurs commerçants, artisans, petites entreprises pour soutenir leurs investissements.

10 000 € de contribution à l'association VITA FUTURA ont été validés par les membres du conseil. Cette aide sera également versée en 2024 et 2025.

L'association a été créée en 2022 afin de favoriser le développement de projets communs aux entités française et allemande qui composent le parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim. L'Agglo a participé à la création de cette association.

ANIMATIONS

Animations pour les seniors de l'Agglo : place aux Kappensitzungen



Cela fait trois ans que les seniors de plus de 68 ans des communes du territoire de l'Agglo ne s'étaient pas retrouvés à rire, chanter et « schungler » lors des spectacles offerts par la collectivité.

Après cette période difficile due à la covid, nos aînés ont pris beaucoup de plaisir à assister aux 4 après-midis Kappensitzungen proposées par la société carnavalesque de Sarreguemines à l'Hôtel de Ville.

Allez hop ! Allez hop ! Allez hop !



Grand Cross des Ecoliers : l'heure de la remise des prix par équipes

Excitation, impatience, joie... ces quelques mots résument l'ambiance qui régnait à l'Hôtel de la Communauté le jeudi 1^{er} décembre !

Petit retour en arrière... le 21 octobre 2022, sous une météo dantesque, l'Agglo organisait le Grand Cross des Ecoliers à destination des élèves de CM1 et de CM2 du territoire, en partenariat avec l'Assa. A l'issue des courses, les 3 premiers de chaque catégorie étaient récompensés d'une médaille. Après quelques semaines d'attente, un second classement a été établi et c'est en équipes que les enfants sont venus chercher leurs prix à l'Agglo. Trois élèves ont aussi été primés pour leurs talents artistiques dans le cadre du concours du plus beau dossard qui avait pour thème : « Sport et santé ». **Bravo à toutes et tous !**



Des champions et championnes fiers de leurs distinctions.



ENVIRONNEMENT

L'Agglo récompensée par le trophée « Territoire engagé Gaz Vert »



Lors du Salon des maires qui s'est tenu à Paris à la fin du mois de novembre dernier, Laurence Poirier-Dietz, Directrice Générale de GRDF a remis à Roland Roth, Président de l'Agglo, et à Jean-Bernard Barthel, Vice-président, le prix des territoires innovants.

Etaient également présents pour recevoir ce trophée, nos partenaires Endesa, Véolia et De Gaulle Fleurance.

Tous travaillent ensemble avec GRDF pour développer un circuit court du biogaz issu de la méthanisation des boues de nos stations d'épuration.

Ce biogaz sera injecté dans le réseau de gaz de ville et distribué à la station GNC pour les bus et les camions-bennes à déchets ménagers de l'Agglo roulant au gaz.

Les bénéficiaires sont nombreux :

- ▶ **amélioration** du bilan carbone des véhicules GNV ;
- ▶ **baisse des émissions** de particules fines ;
- ▶ **maîtrise des coûts** du carburant uniquement liés aux coûts de production ;
- ▶ **valorisation** des bornes de stations d'épuration ;
- ▶ **indépendance et résilience** énergétiques.



Les élus récompensés lors du salon des maires à Paris en novembre.

GRDF financera ainsi les études à hauteur de 38 500 € HT. Une convention a fait l'objet d'une délibération au conseil communautaire et d'une signature officielle qui a eu lieu en février.

Le saviez-vous ?

Cette distinction fait suite à un appel à projet national de GRDF visant à récompenser les territoires engagés dans la production et les usages de gaz vert. GRDF souhaite ainsi mettre en valeur les territoires engagés dans ces actions, en partageant les initiatives et expériences des territoires et en favorisant leurs mises en réseau.

Les bornes de recharge pour véhicules électriques désormais payantes



Depuis 2012, la Communauté d'Agglo mène une politique de développement de la mobilité électrique sur son territoire. Elle déploie ainsi tout un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Cette année, le nombre d'infrastructures devrait être au nombre de 28.

Aujourd'hui, de plus en plus de véhicules électriques sont en circulation. Les demandes et les utilisations de bornes sont en constante augmentation. **Face à cette augmentation des besoins, accompagnée de la hausse des prix de l'énergie, la recharge est devenue payante au 1^{er} février dernier alors qu'elle était gratuite jusqu'à présent. Le tarif reste**

cependant très attractif par rapport aux carburants fossiles. Les coûts de recharge sont aujourd'hui les suivants :

- ▶ **0,20 HT € du kWh**, soit 3 € pour 100 km pour un véhicule qui consomme en moyenne 15 kWh/100 km ;
- ▶ **hors temps de charge**, 0,05 € HT/minute de stationnement, de 7h00 à 21h00, avec une gratuité du stationnement pour les 10 premières minutes ;
- ▶ **gratuité** pour le stationnement hors temps de charge de 21h00 à 7h00.



REMISE DE PRIX

Les heureux gagnants de nos jeux-concours



Le sourire pour les gagnants lors de la remise des prix.

Le jeudi 26 janvier, Sonya Cristinelli-Fraiboef, Vice-présidente à l'Agglo a récompensé les gagnants de plusieurs jeux proposés dans le journal Entre Sarre et Blies et lors des Journées Européennes du Patrimoine en septembre dernier.

Tous les gagnants se sont vu remettre un panier garni de produits locaux. Les plus jeunes pourront s'acheter des livres dans une librairie du centre-ville de Sarreguemines grâce au bon cadeau qui leur a été offert.

Les boulangers reçus à l'Agglo

Le 23 janvier, les élus de la Communauté d'agglomération ont rencontré, pour la première fois, les artisans boulangers locaux à l'Hôtel de la Communauté.

Ce moment convivial, autour de la galette des rois, a été l'occasion d'échanger sur le contexte économique actuel préoccupant pour la profession.



Roland Roth, Président de l'Agglo, a évoqué le rôle essentiel des boulangeries pour maintenir le lien social et a rappelé les aides économiques de l'Agglo dont les artisans du pain peuvent bénéficier.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rendre les enfants acteurs de la transition énergétique grâce à « Watty à l'école »

Cette année encore, pour la 11^e fois, l'Agglo s'engage aux côtés de l'Inspection de l'Education Nationale auprès des écoles primaires du territoire. Un projet d'éducation au développement durable leur est ainsi proposé en conformité avec les programmes scolaires.

La sensibilisation aux économies d'énergie et aux enjeux du changement climatique est aujourd'hui sur toutes les lèvres et fait partie intégrante des programmes. Elle est essentielle dès l'école maternelle et l'école élémentaire pour assurer le changement vers des comportements écoresponsables. C'est pour cela que l'Agglo a choisi le programme national « Watty à l'école », proposé par la Société Eco CO2.

Il s'articule autour de 3 axes :

- ▶ des animations ludiques et pédagogiques assurées en classe par des intervenants spécialisés ;
- ▶ des activités thématiques animées par les enseignants tout au long de l'année scolaire ;
- ▶ une mise en pratique des écogestes.

« Changer ses ampoules électriques, consommer moins d'eau, se déplacer à vélo, si c'est Watty qui explique aux enfants comment réduire leur impact environnemental, cela change tout ! »



56 classes participantes soit environ 1200 élèves

Les élèves attentifs aux explications de l'animateur venu spécialement en classe.

ANIMATION

Une animation autour de la thématique du « bien manger » et de la santé

Le mardi 7 février, deux agents du service environnement de l'Agglo ont participé à une animation à la Maison de Quartier Beausoleil à Sarreguemines. Les élèves de CP et de CE1 des écoles du Blauberg et de la Montagne Supérieure ont été conviés à une matinée dédiée à la santé et au « bien manger ». Après avoir épluché des légumes pour une soupe dégustée le midi, les élèves ont participé à 4 ateliers autour de cette thématique :

- ▶ un atelier sur la diététique ;
- ▶ un atelier consacré au sport ;
- ▶ un atelier de sensibilisation au recyclage des déchets ;
- ▶ un atelier de jeux Arcimboldo.

Grâce à l'animation de Rachel et de Maryline, les enfants ont appris à fabriquer du compost en utilisant des épluchures des légumes. **Un esprit sain dans un corps sain !**



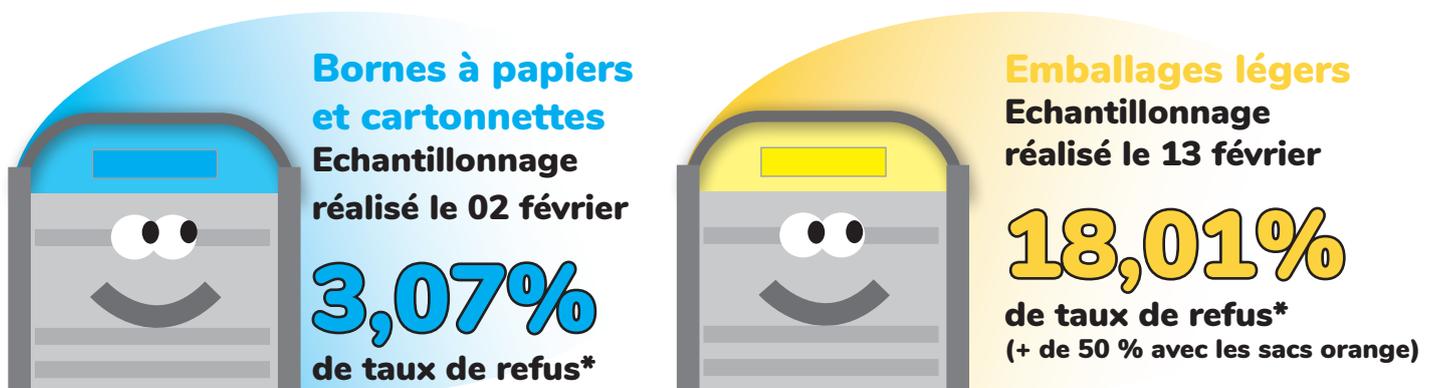
Des ateliers et des animations suivis avec beaucoup d'enthousiasme par les enfants des écoles du Blauberg et de la Montagne Supérieure.



ENVIRONNEMENT

Bornes de tri : des premiers résultats très encourageants

Chaque mois, des caractérisations (échantillons de déchets qui sont analysés) sont réalisées par le Sydeme, en vue de mesurer la qualité des différentes filières de tri.



Merci à toutes celles et ceux qui contribuent à recycler nos déchets par leurs gestes quotidiens !

* taux de refus : pourcentage d'erreurs de tri.

Aides à la rénovation énergétique dans le cadre de l'Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat

QU'EST-CE QUE L'OPAH ?

L'OPAH s'adresse aux propriétaires occupants « modestes » ou aux propriétaires bailleurs, qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique. Avec l'OPAH, ils peuvent bénéficier de subventions pour la réalisation de ces derniers (sous réserve du respect des conditions d'éligibilité liées à la nature des travaux et aux ressources des propriétaires/locataires). L'Agglo verse des aides financières en complément des aides de l'Anah. Ce dispositif s'applique à l'ensemble des 38 communes membres, et ce, jusqu'en 2024.

Les trois nouveautés de cette OPAH sont :

l'éligibilité des travaux pour les copropriétés, la prime pour les logements vacants remis sur le marché et l'aide spécifique pour les logements situés dans le périmètre « *coeur de ville* ».

Les travaux subventionnables concernent :

- ▶ la réduction de la précarité énergétique (rénovation, isolation, ...);
- ▶ l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (douche ou sanitaires adaptés, volets roulants motorisés, monte-escaliers, ...);
- ▶ la réhabilitation de l'habitat très dégradé ou indigne (rénovation globale, mises aux normes, ...).

L'OPAH 2022 en chiffres :

- ▶ 21 permanences tenues mensuellement par le CALM à Sarreguemines, Grosbliederstroff, Sarralbe, Hambach et Puttelange-aux-Lacs ;
- ▶ 279 contacts de propriétaires occupants (PO) et 18 contacts de propriétaires bailleurs (PB).

	Objectifs	Dossiers instruits
Economie d'énergie	33 dossiers	60 dossiers
Lutte contre l'Habitat indigne	15 dossiers	12 dossiers
Autonomie de la Personne	25 dossiers	26 dossiers
Montant d'aides de l'AGGLO	217 900 € d'objectifs prévisionnels	173 896 € d'aides prévisionnelles

Agglo Habitat

Aide Anah	Type de travaux	Conditions	Montant Aide Anah	Aide complémentaire CASC	Aide complémentaire Ville
PROPRIETAIRES OCCUPANTS				PROPRIETAIRES OCCUPANTS	+ Aides de la Ville de Sarreguemines cumulables dans le cadre de l'OPAH-RU pour les logements situés dans le périmètre « Action Cœur de Ville » de Sarreguemines
Economie d'énergie	Isolation, chauffage, menuiseries...	Gain énergétique >35%	35% à 50% du montant HT des travaux subventionnables	1000 € + prime de 10% ménage très modeste	
Autonomie	Adaptation salles de bains, monte-escaliers, accessibilité..	Personne âgée ou en situation de handicap	35% à 50% du montant HT des travaux subventionnables	10% du montant HT des travaux subventionnables	
Habitat insalubre	Mises au normes, gros œuvres...	Indice de dégradation >0,55	50% du montant HT des travaux subventionnable + prime 10% si gain énergétique >35%	10% du montant HT des travaux subventionnables	
PROPRIETAIRES BAILLEURS				PROPRIETAIRES BAILLEURS	
Transformation d'usage			25% de 500€/m2		
Economie d'énergie	Isolation, chauffage, menuiseries...	Gain énergétique >35%	25% de 750€/m2	5% du montant HT des travaux subventionnables	
Habitat très dégradé	Mises au normes, gros œuvres...	Indice de dégradation >0,55	35% de 800 €/m2	5% du montant HT des travaux subventionnables	
				Travaux rénovation énergétique en copropriété : 800 € / logement	
				Remise sur le marché de logement vacant depuis + 2 ans : 500 €/logement	

CAS CONCRET N°1

Pour le remplacement d'une baignoire par une douche adaptée à la perte d'autonomie et le remplacement de sanitaires avec barre de transfert :

- 8 270 € de travaux
- 6 173 € d'aides (soit 81% du projet) dont :
 - > 3 714 € d'aide de l'Anah,
 - > 743 € d'aide de l'Agglo,
 - > 2 256 € d'Aide Adaptation à la Perte d'Autonomie.

CAS CONCRET N°2

Pour une rénovation de la toiture avec isolation des combles et installation d'une chaudière gaz à condensation (logement situé dans le « Cœur de Ville » de Sarreguemines)

- 31 730 € de travaux
- 16 043 € d'aides (soit 51% du projet) dont :
 - > 9 600 € d'aide de l'Anah,
 - > 4000 € Prime Anah,
 - > 1 000 € d'aide de l'Agglo,
 - > 1 443 € d'aide de la Ville de Sarreguemines (secteur OPAH-RU).

Ces montants dépendent à la fois de la nature des travaux et des revenus des propriétaires. Des plafonds de montant subventionnable sont applicables (voir site de l'Anah).

Vous avez un projet de rénovation énergétique ou une demande sur un permis de construire en cours d'instruction ?

Les services CLÉ et Urbanisme sont désormais joignables par téléphone aux jours et horaires suivants :

- ▶ Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 10h à 12h
- ▶ Lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h

SERVICE CONFORT LOGEMENT ECONOMIE :

☎ 03 87 28 30 36

✉ SERVICE.CLE@AGGLO-SARREGUEMINES.FR

SERVICE URBANISME : ☎ 03 87 28 97 42

✉ URBANISME@AGGLO-SARREGUEMINES.FR

HABITAT

Bilan de la 1^{ère} année du Plan de Prévention des Risques Technologiques

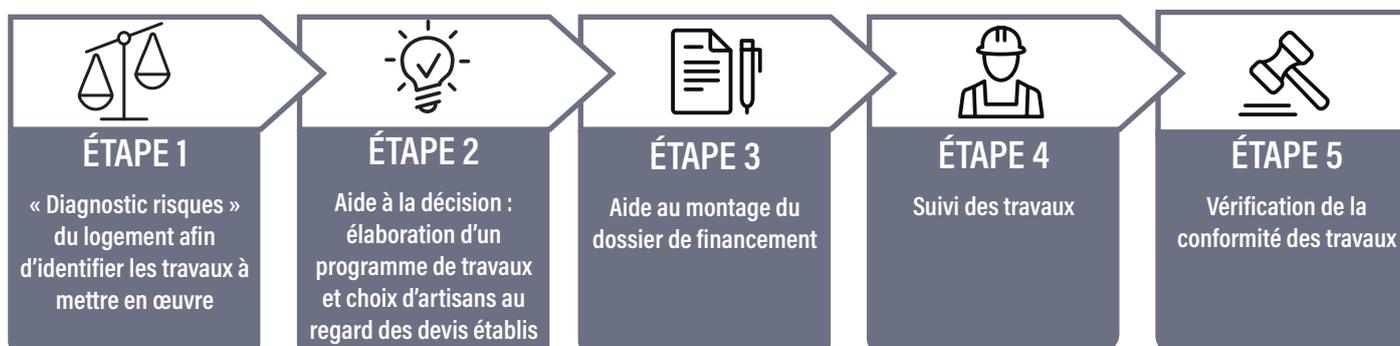
Le site INEOS Chimie de Sarralbe et Willerwald a mené à bien d'importants travaux de sécurisation de son outil de production classé « **Seveso seuil haut** ». En parallèle, des travaux de renforcement de l'habitat doivent être réalisés sur 276 maisons pour protéger les riverains. Il s'agit par exemple du remplacement de fenêtres, de portes ou de toitures. Le programme d'accompagnement des propriétaires concernés par les travaux prescrits par le PPRT de l'usine INEOS a démarré en novembre 2021 et se poursuivra jusqu'en 2025.

Depuis le démarrage du programme :

- ▶ **276 riverains** engagés dans le programme d'accompagnement ;
- ▶ **272 diagnostics** réalisés ;
- ▶ **155 devis** validés ;
- ▶ **94 financements** accordés ;
- ▶ **31 chantiers** sont achevés et contrôlés, soit un total de **239 346,57 €** de travaux de réduction de la vulnérabilité financés en 2022 ;
- ▶ **2,7 millions** d'euros de travaux programmés jusqu'en 2025 ;
- ▶ **45 riverains**, parmi l'ensemble de ces dossiers, ont souhaité bénéficier de l'avance d'acompte via la SACICAP Evel.



Concrètement, l'accompagnement pour la mise en œuvre des travaux prescrits par le PPRT c'est :



▶ l'accompagnement technique par C.ref Bâti-Contrôle et l'accompagnement administratif sont pris intégralement en charge par la Communauté d'Agglomération, l'Anah et l'Etat ;

▶ le financement des travaux est pris en charge par l'ensemble des partenaires financeurs (INEOS, Agglo, État, communes... voir graphique page suivante) ;

- Pour plus d'informations -

L'ensemble des informations générales relatives aux travaux dans le cadre des PPRT est disponible sur : <https://aida.ineris.fr/node/205>

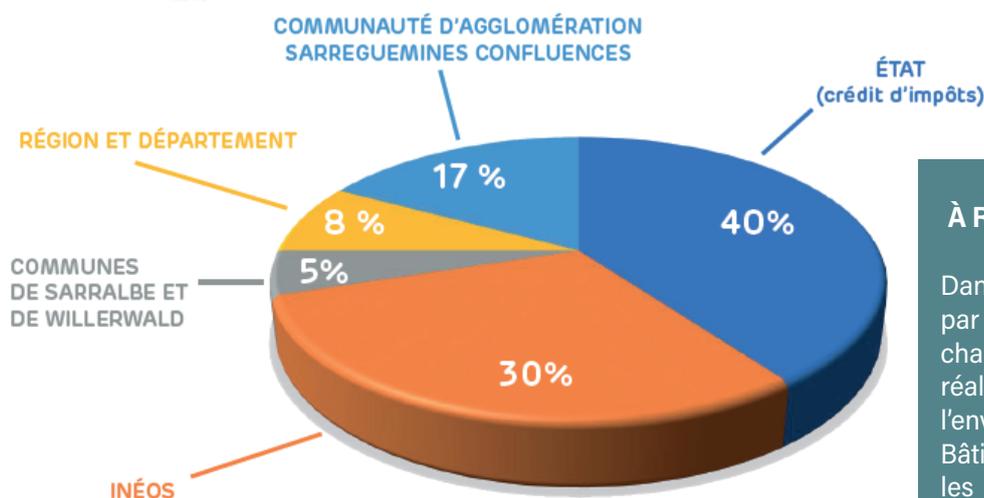
Le règlement du PPRT de l'usine INEOS à Sarralbe est disponible sur : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/pprt-ineos-a-sarralbe-r7129.html>

Agglo Infos

► l'accompagnement financier de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et des autres financeurs du PPRT.

Les travaux seront financés à 100%, dans la limite règlementaire de 10% de la valeur vénale des habitations plafonnées à 200 000 €, soit une subvention maximum de 20 000 €.

Répartition des financements entre les cofinanceurs



À RETENIR !

Dans le cadre des travaux prescrits par le PPRT, il n'y a aucun reste à charge obligatoire. L'obligation de réalisation de travaux se limite à l'enveloppe subventionnable. C.ref Bâti-Contrôle est chargé de prioriser les travaux compte tenu du plafond de votre enveloppe subventionnable. Le riverain peut, s'il le souhaite, compléter en finançant sur fonds propres les travaux estimés « non prioritaires » par Bâti-Contrôle en fonction de l'exposition au risque, de l'état initial de la menuiserie, ou encore de l'utilisation des pièces...

Si vous êtes propriétaire occupant, vous pouvez bénéficier d'une avance de 40% d'acompte via la SACICAP Evel. Ce montant correspond à la partie financée sous forme de crédit d'impôts. Les travaux doivent être réalisés et payés avant le 6 juillet 2025.

Prenons 2 cas concrets :

Cas n°1 : bien estimé à 195 000 €, soit 19 500 € maximum de travaux subventionnables à 100%

Par ordre de priorité, travaux de réduction de la vulnérabilité : remplacement complet de la porte d'entrée et de 16 menuiseries pour un total de 19 500 € de subvention. En complément, prise en charge volontaire par le propriétaire d'un remplacement d'une menuiserie supplémentaire sur ses fonds propres : 600 €.

Cas n°2 : bien estimé à 95 000 €, soit 9 500 € maximum de travaux subventionnables à 100%

Travaux de réduction de la vulnérabilité : remplacement complet de la porte d'entrée, de 2 menuiseries et remplacement de 6 vitrages pour un total de 7 500 € de travaux financés. Rien ne reste à charge puisque 9 500 € de subventions étaient mobilisables.

C'est l'expert C.ref Bâti Contrôle qui détermine la nature des travaux de réduction de la vulnérabilité à réaliser pour répondre aux prescriptions du PPRT. En cas d'enveloppe subventionnable restreinte, C.ref Bâti-Contrôle priorise, en accord avec le propriétaire, les travaux à réaliser.

Si vous être propriétaire d'un bien situé dans le périmètre du PPRT mais n'avez pas encore engagé de démarche, contactez C.ref Bâti-Contrôle au 09 63 07 91 49.

Diagnostic, contrôle de conformité et suivi des travaux

Bâti-Contrôle
Tél. : 09 63 07 91 49

Suivi du dossier administratif et financier

CALM
Tél. : 03 87 75 32 28

Pilotage du dispositif d'accompagnement

Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Tél. : 03 87 28 97 43

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglo

Consciente de son rôle de fédérateur et d'animateur du territoire en matière de transition énergétique, l'Agglo a décidé d'engager une démarche pour l'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Ce nouveau document confortera le premier plan climat engagé dès 2012 et sera la feuille de route de la prochaine décennie.

Le PCAET de l'Agglo doit contribuer à répondre localement aux objectifs nationaux :

- ▶ de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- ▶ de réduction des consommations d'énergie,
- ▶ d'augmentation de la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

Ce plan climat air énergie territorial se veut très transversal. Il concerne tous les domaines de la vie quotidienne : habitat, mobilité, économie circulaire, aménagement, industrie, agriculture, biodiversité, eaux, espaces verts, forêts, numérique ... et rassemble tous les acteurs du territoire : collectivités, partenaires, entreprises, associations, chambres consulaires, commerces, enseignement, énergéticiens, particuliers.

Son élaboration doit traduire un véritable projet de territoire par des actions concrètes et partagées.

Un PCAET s'appuie sur un diagnostic. Ce travail de diagnostic territorial est primordial. C'est sur cette base que sont ensuite déterminés des objectifs à la fois ambitieux et atteignables sur les court, moyen et long termes. Ce diagnostic est donc déterminant car les autres étapes de l'élaboration du projet en découlent.



Notre PCAET comprendra deux volets :

- ▶ un volet « patrimoine et service »,
- ▶ un volet « territoire ».



Des capteurs de pollens à l'Agglo !

Pour mieux informer et aider les personnes allergiques aux pollens, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences a opté pour l'information pollinique hyper-locale mesurée en temps réel.

Pourquoi ?

En 1970, 7% de la population était allergique aux pollens. Aujourd'hui, 30% des personnes sont atteintes. En 2050, 50% de nos concitoyens seront allergiques.

Les causes



Le changement climatique



La pollution



La transmission génétique

La solution !

L'application LivePollen

Téléchargez l'application



Disponible sur App Store

Disponible sur Google play

Agglo Infos

Le volet « patrimoine et service » a débuté en collaboration avec 30 agents de l'Agglo volontaires, issus de tous les services et de tous les métiers de la collectivité. Ils ont commencé cette concertation par l'élaboration d'une fresque du climat. Grâce à cet outil innovant, ludique et accessible, ils ont pu aborder les bases scientifiques du dérèglement climatique. Ensuite, répartis en groupes, ils se sont réunis à plusieurs reprises, de novembre à janvier, pour travailler sur les questions de sobriété énergétique, ou d'adaptation au dérèglement climatique. Des thématiques liées à la qualité de l'air ou encore à la production énergétique ont également été abordées à travers l'ensemble des compétences de l'Agglo.

Le volet « territoire » : une soixantaine de personnes issues de divers horizons travaillera en groupes jusqu'à l'été 2023 sur sept thématiques. Ces groupes proposeront des actions concrètes au regard de différents volets : la séquestration carbone, la production énergétique, l'adaptation au changement climatique, la sobriété et la qualité de l'air. Les thématiques abordées sont :

- ▶ le numérique ;
- ▶ les déplacements / les transports / la logistique industrielle et urbaine ;
- ▶ les circuits courts de l'énergie ;
- ▶ l'habitat / l'écosystème du bâtiment ;
- ▶ l'eau / la biodiversité / les forêts ;
- ▶ l'urbanisme / le foncier / les activités économiques ;
- ▶ l'agriculture / l'industrie agro-alimentaire / les circuits courts de l'alimentation.



Le vendredi 03 mars, la concertation du PCAET de l'Agglo a officiellement été lancée.

La ville où se trouvent les capteurs les plus proches

Les espèces détectées

Risque pollinique

Des conseils

Un journal des ressentis

Live Pollen

Pour les allergiques cela permet de :

- + maîtriser et anticiper son traitement ;
- + adapter ses activités ;
- + prendre des mesures d'évitement ;
- + limiter les crises d'allergies.

sur les réseaux sociaux de l'Agglo et sur www.lifyair.com

MOBILITÉ

Le covoiturage en plein essor à l'Agglo !

Un nouveau parking de covoiturage a été mis en service à Hambach il y a quelques semaines. Il se situe non loin de celui déjà existant près de l'accès à l'autoroute A4.

Inauguré en 2017, ce dernier rencontre depuis son ouverture un vif succès, nécessitant l'augmentation du nombre de places proposées. Du fait de son emplacement, une simple extension du parking n'était pas réalisable. A quelques mètres de là, un parking pour poids-lourds, fermé en 2021 à cause de nombreuses incivilités, répondait en tous points aux critères souhaités. L'aire de covoiturage existante de 36 places est aujourd'hui complétée de 57 places grâce à ce nouveau parking de covoiturage.

Quelques travaux, débutés à l'automne dernier, ont été nécessaires à son aménagement. L'entreprise Visconti de Rémering-lès-Puttelange a réalisé la voirie et l'entreprise SVH de Sarralbe, le marquage au sol, la signalisation verticale ainsi que la mise en place du portique d'entrée. Le montant des travaux s'est élevé à 49 100 € HT.

« Le covoiturage est une habitude qui s'ancre dans le quotidien et facilite le partage des véhicules pour des déplacements de loisirs ou liés à l'activité professionnelle. Économe, sécurisé et pratique grâce aux parkings de covoiturage, il gagne des adeptes tous les jours ! » nous explique Dominique Limbach, Vice-président en charge de la mobilité.

« Lors du 1^{er} plan climat, il avait été décidé d'un certain nombre d'actions dans le cadre de la mobilité durable dont la construction de parkings de covoiturage. Dans un futur qui dépend de l'acquisition de terrains appartenant notamment à l'Etat aux giratoires de Woustviller et de la Rotherspitz à Sarreguemines, l'Agglo devrait entreprendre la création de 2 nouveaux parkings de covoiturage sur ces emplacements stratégiques. Ainsi, à terme, une centaine de places nouvelles pourrait voir le jour et répondre aux besoins croissants des usagers. » précise Jean-Bernard Barthel, Vice-président en charge de la transition énergétique et du développement durable.



Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences

Passagers
Tous vos trajets offerts

Conducteurs
Bonus Covoit' de 100€






L'Agglo de Sarreguemines paie vos covoiturages

- Téléchargez l'application Klaxit
- Inscrivez-vous & renseignez vos trajets
- Covoiturez en toute sérénité

Une question ? Écrivez à support@klaxit.com



ENVIRONNEMENT

24 tonnes et 240 kilos de sapins collectés et valorisés !

Chaque année, une fois les fêtes passées, l'Agglo propose aux habitants de collecter leur sapin de Noël devant chez eux. Ce service fait désormais partie des petits rituels de début d'année.

Le mercredi 11 janvier, les agents de collecte de l'Agglo ont effectué une tournée exclusivement dédiée aux sapins. Ces derniers devaient être naturels et sans artifices (neige, etc.), ni sacs puisque cela peut endommager le broyeur lors du compostage.

Ils ont été amenés à la plate-forme de compostage et transformés en compost et en méthane pour faire rouler nos véhicules !

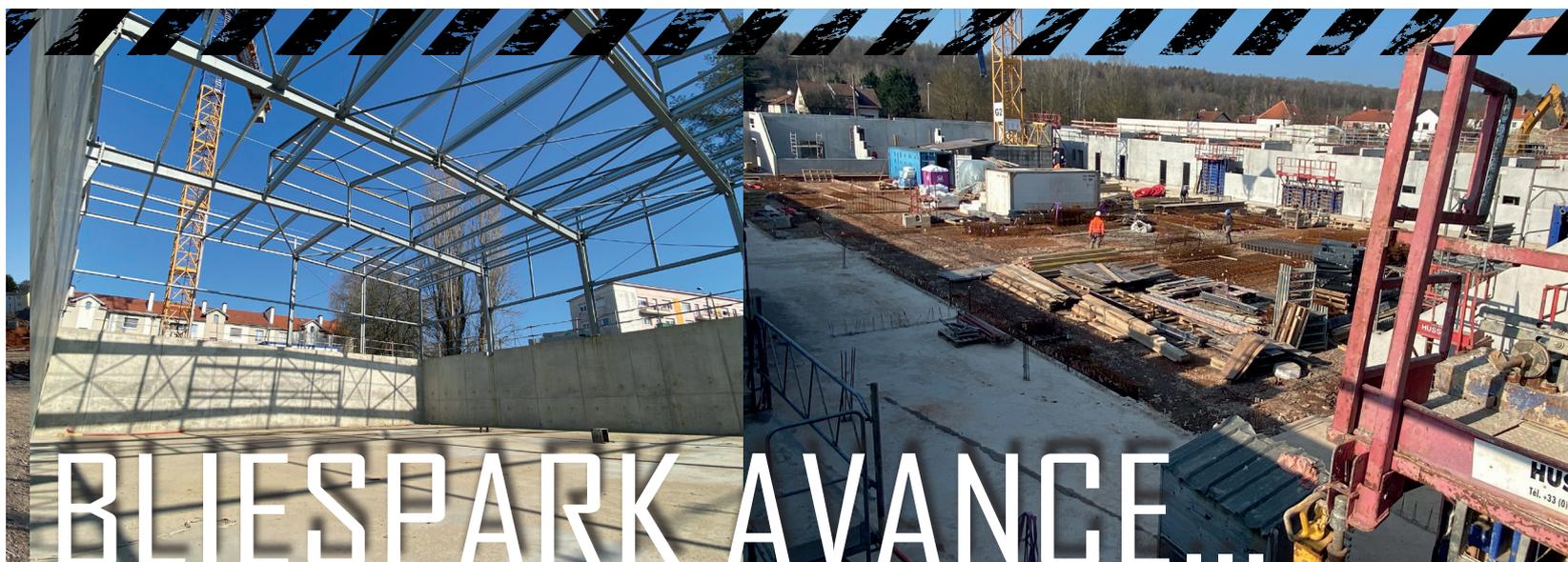


2 580 kilos de jouets collectés



MERCI ! Grâce à la générosité des habitants, l'Agglo a collecté 2 580 kilos de jouets pour le compte de l'opération « *Laisse parler ton cœur* », organisée par Ecosystem et Emmaüs.

Tous ces jouets : jeux, poupées, peluches, livres, ... ont été offerts à des familles dans le besoin ou revendus à prix solidaire dans les boutiques Emmaüs. Ce bel élan de solidarité permet chaque année de donner une seconde vie à des jouets qui auraient peut-être été jetés, tout en permettant de rendre des enfants heureux ! Une belle action solidaire qui redonne le sourire aux enfants grâce à tous ces jouets d'occasion.



BLIESPARK AVANCE



Communauté
d'Agglomération
Sarreguemines
Confluences

LE GRAND MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Dimanche **14** Mai de 10h à 18h

Foyer communal « Espace Norbert Roth »

A Blies-Schweyen

Commune de
Blies-Guersviller

INFOS SUR LES RÉSEAUX DE L'AGGLO

